



**Association des Pontés, Porteurs de Valves
et Opérés du Cœur de la CREUSE
Siège social : Mairie, 8 Route de Saint Marc
23130 PEYRAT LA NONIÈRE**

**Président : Éric SKRABAN
3 Étang des Moines
23130 ISSOUDUN-LÉTRIEUX.
Tél : 0641465581.
Contact : apvoc23@live.fr
Site internet : www.apvoc23.org**

**Étang des Moines,
Le 27 juin 2020.**

**Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Chers amis de l'APVOC 23,
Mesdames, Messieurs,**

Aujourd'hui, c'est une remise de défibrillateur cardiaque toute particulière qui va être effectuée, et ce pour deux raisons. La première, et non des moindres, c'est que pour la première fois cet appareil sera remis non pas au maire Michel GIRON qui m'en a fait la demande, mais à son successeur, récemment élu, Gérard MAGOUTIER. La deuxième, vous vous en doutez, c'est la crise sanitaire que nous traversons actuellement. Celle-ci a mis la FRANCE à genou, l'obligeant à s'arrêter de vivre normalement pendant de nombreuses semaines. Chacune et chacun d'entre nous a vécu cette période avec plus ou moins de difficultés et aujourd'hui nous pouvons redresser la tête et recommencer à vivre à peu près comme avant.

Lorsque j'ai récupéré ce défibrillateur cardiaque fin février, je ne pensais pas qu'il allait rester dans mon sous-sol aussi longtemps. Certes, avec les élections municipales, je m'attendais à le

remettre pas avant fin mars-début avril, mais de la à devoir attendre quasiment fin juin, je n'y avais pas pensé une seule seconde.

Aujourd'hui c'est le 19ème appareil que l'APVOC 23 va remettre. Que de chemin parcouru depuis la remise du premier à la banque alimentaire de la Creuse le 22 avril 2015. Corentin notre mascotte n'avait que 8 ans 1/2 et était encore un gamin. 5 ans après, regardez quel beau jeune homme il est devenu !! Et tout ça grâce au miracle de la chirurgie cardiaque qui a fait qu'il a survécu à son opération pour réparer sa transposition des gros vaisseaux qui lui avait été décelée 3 mois avant sa naissance. Opéré alors qu'il n'avait que 15 jours, je ne vous dis pas les moments de stress et d'angoisse que sa mère et moi avons vécus. Maintenant tout ceci est derrière nous, un suivi bisannuel de son cœur étant suffisant.

C'est par hasard que nous avons découvert l'APVOC 23. Y faire adhérer Corentin fut pour nous une évidence. C'était en mars 2008. À ce jour, il est toujours le plus jeune parmi nos 75 adhérents dont la moyenne d'âge dépasse les 75 ans. 6 ans après, j'ai pris la présidence de cette association à la condition de sortir de la routine que sont les repas et voyages, en finançant au moins un défibrillateur cardiaque à une commune ou association creusoise. Alors, je ne vous cache ma satisfaction d'être aujourd'hui parmi vous pour vous remettre le 19ème.

Toutes ces remises n'auraient pas pu avoir lieu sans le soutien total de mon conseil d'administration et sans la motivation qui est la nôtre. Organisation de loto, visite de ma maison illuminée au moment de Noël, partenariat avec les magasins Carrefour et Carrefour Market de GUÉRET dans le cadre des boucles du cœur, vente de calendriers ont été, et sont encore pour certains, des sources de revenus non négligeable, tout comme l'ont été les différentes subventions attribuées par les caisses locales du Crédit Agricole et Groupama, ainsi que par certaines mairies.

En ce qui concerne le vôtre, Monsieur le Maire, vous devez ma présence aujourd'hui à une de vos administrées, Mauricette ACCOLAS qui m'avait demandé des renseignements sur les modalités d'obtention d'un défibrillateur cardiaque. Pour son financement, j'avais sollicité la caisse locale du Crédit Agricole d'AHUN mais mon courrier est resté sans réponse. La crise sanitaire étant passée par là, je comprends que ma demande n'ait pas été une priorité. Du coup, cet appareil est entièrement financé par l'APVOC 23. Par contre, comme dit l'expression « ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd », j'ai souvenir que votre

prédécesseur m'avait laissé entendre que pour la commune de CHAMBERAUD, il n'y aurait aucun problème à ce qu'elle attribue une subvention à l'APVOC 23. J'espère que quand Michel GIRON vous a remis les clefs de la mairie, il vous a aussi fait part de cette information et que vous vous attacherez à convaincre votre conseil municipal à ce que le « aucun problème » de Michel ne devienne pas un « j'y ai pourtant cru » pour l'APVOC 23.

Une nouvelle fois, cette remise de défibrillateur cardiaque va être suivie par une démonstration d'utilisation de cet appareil.

Je remercie très sincèrement et très chaleureusement Hervé MARTIN, infirmier sapeur pompier à la caserne d'AHUN et ses collègues d'avoir bien voulu prendre sur leur temps pour être présents parmi nous ce matin. Merci aussi à leur chef de centre de les avoir autorisés à venir. Crise sanitaire oblige, le nombre de participants est certes restreint mais pour moi, une remise de défibrillateur cardiaque doit quand même se faire avec une démonstration. Alors messieurs-dames, je vous invite à bien écouter et bien regarder ce qui va suivre, peut-être un jour aurez-vous besoin de vous le remémorer, même s'il est évident que personne ne le souhaite.

Je terminerais en vous invitant à consulter notre site internet sur www.apvoc23.org afin de découvrir un peu plus en profondeur notre association. Et pour ceux qui le souhaitent, qu'ils soient opérés où pas, vous y trouverez les bulletins d'adhésions adéquats.

Corentin, toi qui es maintenant bien rodé à ce genre d'exercice, veux-tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Monsieur le Maire.

Je vous remercie.

Éric SKRABAN,

Président de l'APVOC 23